

24ÈME ÉDITION DU CONCOURS TALENTS DES CITÉS : DEUX ENTREPRENEURES ISSUES DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE RENNES ET AURAY DISTINGUÉES LAURÉATES EN BRETAGNE

Rennes, le 2 octobre 2025 - Le concours Talents des Cités, piloté par Bpifrance dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, grâce au soutien du ministère délégué chargé de la Ville et de la Banque des Territoires, récompense une trentaine de créateurs d'entreprises, ayant implanté ou souhaitant déployer leur activité dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)¹.

Cette 24ème édition, lancée en avril 2025 par Juliette Méadel, ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargée de la Ville et Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance, s'inscrit dans le **Plan Entrepreneuriat Quartiers 2030**, financé par l'État et la Caisse des Dépôts via la Banque des Territoires. Ce concours organisé par Bpifrance et accompagné dans sa mise en œuvre par **BGE**, est porté par un réseau de **partenaires engagés** aux côtés d'entrepreneurs issus des quartiers : L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la banque des Territoires, France Travail, France Télévisions, Radio France, le Club XXI siècle.

Un **jury régional**, présidé par le Responsable Création et Entrepreneuriat de Bpifrance s'est réuni afin de désigner les lauréats. Ces derniers ont été évalués selon leur **parcours** (motivation, profil entrepreneurial), la **viabilité économique et financière** de leur projet, la **relation entre le projet et le territoire** (l'impact de leur activité), et leur **engagement pour les quartiers**.

Le jury a désigné deux lauréates :

- Inès DELASA dans la **catégorie Jeune Pousse**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **moins d'un an**, issus et/ou souhaitant s'installer dans un QPV,
- Capucine LAPEYRONIE dans la **catégorie Création**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **plus d'un an et moins de trois ans**, issus et/ou implantés dans un QPV.

Les lauréates régionales recevront une dotation de **2 000 euros** pour la catégorie *Création* et de **1 000 euros** pour la catégorie *Jeune Pousse*.

Elles entrent en lice pour participer à la finale du concours Talents des Cités 2025 qui désignera **6 lauréats nationaux**. Ils recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 7 000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

La remise officielle des prix du concours **Talents des Cités 2025** pour les deux lauréates de Bretagne aura lieu le **2 octobre**, à l'occasion de l'étape régionale de la **Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030**, organisée par **Bpifrance**.

Cet événement réunira entrepreneurs, experts et financeurs autour de temps forts dédiés à l'accélération et l'accès au financement des projets issus des quartiers prioritaires. Au programme : conférences inspirantes, rencontres individuelles avec des acteurs du financement, et moments d'échange propices à la mise en réseau et à la concrétisation des ambitions entrepreneuriales.

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

Qui sont-ils ?

CATÉGORIE JEUNE POUSSE :

Lauréate : Inès DELASA

Entreprise en nom propre : LA BOÎTE À OUTINÈS

Ville / Quartier : Rennes / Borne 300m du quartier Bréquigny - Champs-Manceaux - Les Clôteaux

Accompagnée et/ou financée par : la Fédération Les Premières et accompagnée par le dispositif CitésLab

- **Parcours :** Inès Delasa débute son parcours avec un bac technologique en arts appliqués, puis se spécialise dans le travail du bois à travers un CAP d'ébéniste et un BTS charpente. Elle complète sa formation par une expérience en Norvège, où elle prend conscience du recul progressif de l'artisanat face à l'industrialisation. À son retour, elle s'engage dans un Contrat d'Engagement Jeune via la mission locale, avant de franchir le pas fin 2024 : fonder La Boîte à Outinès, une entreprise artisanale qui conjugue passion du bois et transmission de savoir-faire.
- **L'idée et l'entreprise :** La Boîte à Outinès propose un accompagnement artisanal et technique destiné aux personnes curieuses de découvrir le travail du bois et désireuses de réaliser leurs propres projets. L'activité repose sur deux volets : Les ateliers collectifs mobiles, qui permettent aux participants d'apprendre les gestes, d'utiliser les outils et de s'initier aux techniques fondamentales. Les chantiers personnalisés à domicile, où Inès accompagne pas à pas les particuliers dans leurs projets d'agencement, de réparation ou de fabrication de mobilier. À partir de la deuxième année, l'offre sera élargie aux professionnels avec des formats de team-building créatifs organisés dans des locaux adaptés.
- **L'impact et l'engagement :** La Boîte à Outinès contribue à rendre accessible le savoir-faire artisanal, en particulier auprès des publics éloignés de l'artisanat et des femmes, encore sous-représentées dans le secteur. L'entreprise valorise l'upcycling, privilégie les matériaux biosourcés et favorise la réutilisation des ressources. Au-delà de l'apprentissage technique, elle encourage la créativité, l'autonomie et la fierté de fabriquer soi-même. Par son approche inclusive et pédagogique, La Boîte à Outinès tisse du lien social et transmet une culture du fait-main, tout en inscrivant son action dans une logique durable et citoyenne.

CATÉGORIE CRÉATION :

Lauréate : Capucine LAPEYRONIE

Entreprise : .DOC

Ville / Quartier : Auray / Borne 300m du quartier Gumenen Goaner-Parco Pointer

Accompagnée par : BGE Bretagne

- **Parcours :** Après sept années comme commerciale dans le nautisme puis six années comme conseillère clientèle en banque, Capucine LAPEYRONIE a acquis une solide expertise en relation client, gestion et organisation. Désireuse de mettre ses compétences au service d'autrui tout en gagnant en autonomie et en flexibilité, elle décide de se lancer comme assistante administrative indépendante. Son objectif : accompagner entrepreneurs et particuliers dans la gestion quotidienne de leurs démarches administratives.
- **L'idée et l'entreprise :** Avec .DOC, Capucine propose des prestations de services administratifs externalisés, adaptées aux contraintes et besoins spécifiques de ses clients. Pour les professionnels : gestion administrative courante, assistance commerciale, organisation et digitalisation documentaire. Pour les particuliers : accompagnement dans les démarches personnelles, classement de documents, gestion administrative en ligne. Les prestations peuvent être ponctuelles, régulières ou modulées selon les volumes de travail, permettant un véritable allègement du fardeau administratif afin que les clients se recentrent sur l'essentiel : leur activité ou leur quotidien.
- **L'impact et l'engagement :** L'entreprise crée un impact concret et immédiat pour ses clients : gain de temps, sérénité et meilleure organisation. Elle contribue également à la transition numérique, en favorisant la digitalisation des documents et la réduction de l'usage du papier, inscrivant ainsi son action dans une logique durable. Par son approche personnalisée et sa relation de proximité, .DOC fidélise sa clientèle et se distingue par une offre sur mesure qui valorise autant l'efficacité que la dimension humaine.

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

Plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sur : Entrepreneuriat-quartiers-2030.fr

Contacts presse :

Bpifrance

Sophie Santandrea
07 88 09 28 17
sophie.santandrea@bpifrance.fr

ministère délégué chargé de la ville

01 44 49 85 65
communication.nh@cohesion-territoires.gouv.fr

Agence the Desk

Laurence de la Touche
06 09 11 11 32
Laurence@agencethedesk.com

À propos du ministère délégué auprès du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargé de la Ville

Sous la tutelle du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, le ministère délégué chargé de la Ville met en œuvre la politique de la ville et intervient en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services, de l'éducation et des loisirs pour tous, de l'emploi, l'insertion et le développement économique et enfin du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr> / - Suivez-nous sur [LinkedIn](#) et X : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires.

Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés.



À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires